

30 septembre 2009

**09.173**

ad 09.036

**Postulat de la commission "scolarisation en école spécialisée"**

**Etudier l'intégration des élèves placés en institution dans l'école obligatoire**

Dans notre canton, un bon nombre d'enfants est scolarisé dans des écoles spécialisées ou institutions. Pour la plupart d'entre eux l'objectif est de réintégrer une filière dite traditionnelle. Parfois le saut pour une réussite est grand et difficile. Soucieux de favoriser cette intégration, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la mise à disposition des écoles intégrant un certain nombre de moyens pour aider ces élèves.